

édition 2025

Trophée

Quali’Vie



ARTISANS DE LA QUALITÉ DE VIE
ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL



3 PRIX
À GAGNER

1^{er} prix
d'une valeur
de 1 000 €

Le Trophée Quali’Vie récompense les chefs d’entreprise de l’artisanat, du commerce de proximité et leurs salariés qui mettent en pratique des démarches pour l’amélioration de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT).

Un Trophée qui s’adresse exclusivement aux TPE de l’artisanat pour battre en brèche les idées reçues et valoriser les entrepreneurs et leurs salariés qui mettent en place des démarches pour concilier le bien-être des salariés et la réussite de l’entreprise.



3^{ème} édition du Trophée Quali’Vie à l’initiative de la CPRIA Occitanie, Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles de l’Artisanat, et de l’U2P d’Occitanie, Union des entreprises de proximité en partenariat avec Harmonie Mutuelle, la Chambre Régionale des Métiers, la MAAF, la DREETS Occitanie et l’ARACT Occitanie.

Organisé par



Soutenu par



En partenariat avec



Loyer
Egalité
Partage

agence régionale
pour l'amélioration
des conditions de travail



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



Les entreprises de l'artisanat sont les « artisans de la Qualité de Vie au Travail », porteuses d'un savoir-faire à valoriser.

Créé en 2017 par la CPRIA de Bretagne, le trophée Quali'Vie met en avant les TPE qui concilient bien-être des salariés et réussite de l'entreprise.

Après le Centre Val-de-Loire, Grand Est, Occitanie, Bourgogne Franche-Comté, Normandie et Auvergne-Rhône-Alpes c'est au tour de la région Île-de-France d'entrer dans la démarche, portant à 8 le nombre de régions impliquées dans ce trophée qui a vocation à devenir national.

Un trophée pour valoriser les bonnes pratiques

Alors que les entreprises sont confrontées à de multiples défis difficultés de recrutement, nouvelles attentes, problématiques d'organisation du travail, de santé, allongement de la durée d'activité professionnelle...), engager une démarche sur la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) peut leur permettre de trouver des solutions concrètes et opérationnelles.

Incontournable aujourd'hui, la QVCT reflète l'évolution des attentes et des priorités en matière de travail. Le trophée Quali'Vie vise à démontrer que conjuguer performance de l'entreprise et épanouissement des salariés est un cercle vertueux gagnant-gagnant. C'est aussi une manière de battre en brèche les idées reçues sur l'artisanat, de montrer que les TPE sont dynamiques, investies sur cette question et se révèlent porteuses de savoir-faire et de progrès social.

Un trophée accessible au plus grand nombre

Une démarche QVCT s'appuie sur la concertation, la participation et l'expression des salariés sur leur travail ainsi que la mise en place d'actions d'amélioration des conditions de travail. Le prix récompense les actions visant à créer une véritable dynamique dans l'entreprise où chacun, selon la place qu'il occupe, chef d'entreprise ou salarié s'est impliqué.

Les actions portent sur : la santé au travail, le développement professionnel, les relations au travail, l'égalité professionnelle, le contenu et l'organisation du travail ou le management.

Le prix régional est gratuit et ouvert aux entreprises de l'artisanat d'Occitanie de moins de 20 salariés (hors apprentis) qui ont mis en place une démarche ayant un impact sur l'amélioration de la QVCT dans l'entreprise dans les cinq années précédant leur candidature. Les lauréats ont été sélectionnés parmi toutes les candidatures reçues. Chaque entreprise lauréate représentera sa région au Trophée interrégional.

Un jury a désigné trois lauréats et remettra des prix de 250, 500 et 1 000 euros pour financer des actions encourageant le dialogue social et la QVCT au sein des sociétés.

Lors de l'édition 2025 en Occitanie, les 3 lauréats distingués sont :

1^{er} Lauréat & 3^{ème} Lauréat inter-régional MUR DE PIERRE · Entreprise de maçonnerie Gages-Montrozier Aveyron (12)

2^{ème} Lauréat Groupe SABRE Multiservices Olemps Aveyron (12)

3^{ème} Lauréat AUBRAC BOTTIER Chausseur Saint-Côme-d'Olt Aveyron (12)



Trophée



Présentation des 3 lauréats



1^{er} Lauréat Régional & 3^{ème} Inter-régions

Entreprise MUR DE PIERRE Gages-Montrozier Aveyron (12)



Date de création : 2008
Nombre de salariés : 1
www.murdepierre.fr

Mise en place de l'atelier avec des ergonomes afin de réduire au maximum la pénibilité (notamment le mal de dos). L'aménagement de l'atelier permet de faciliter le travail pour tou·tes. Nous sommes l'exemple concret qu'il n'y a pas besoin d'être un homme jeune, grand et costaud pour être maçon.

« Pour le salarié, je propose un confort de travail inégalable pour un maçon avec des horaires fixes. Une de mes principales préoccupations, est que le salarié soit bien dans l'entreprise, c'est pourquoi son avis et implication me semblent très importants. A ce jour, je n'ai jamais d'absentéisme. »

Pierre CAVALIÉ, Gérant

2^{ème} Lauréat

Entreprise Groupe SABRE Olemps Aveyron (12)



Date de création : 2022
Nombre de salariés : 11
www.groupe-sabre.fr

Élection mensuelle du « Ministre du Bonheur » chaque mois 1 salarié à un budget de 50€ pour acheter des croissants, des fleurs, quelque chose à offrir à ses collaborateurs. Engagement en faveur de l'égalité professionnelle. Horaires flexibles avec télétravail si besoin et soutien à la parentalité.

« Les résultats sont là : peu d'absentéisme, de turn over. Nous avons une équipe fiable avec des collaborateurs compétents et investis. Certes, il y a des jours où tout ne se passe pas comme prévu, avec quelques tensions, mais grâce à la solidarité de l'équipe le côté positif reprend le dessus. »

Ingrid RÊVE, Gérante

3^{ème} Lauréat

Entreprise Aubrac-Bottier Saint-Côme-d'Olt Aveyron (12)



Date de création : 2018
Nombre de salariés : 3
aubrac-bottier.fr

Déménagement en 2024 pour plus d'espace et de confort. Proposition de formations pour tous, multi-compétence (production, maintenance, organisation ou vente pour tous). Entraide permanente, toute l'organisation et les actions sont collectives.

« Dans notre entreprise à taille humaine, l'éthique et la bienveillance jouent un rôle central, non seulement pour garantir un environnement de travail sain et respectueux, mais aussi pour stimuler la productivité et le bien-être collectif (espace partagé, semaine de 4 jours pour ce qui le souhaite...). »

Féridéric SALÉ, Gérant

Trophée



Quali'Vie

ARTISANS DE LA QUALITÉ DE VIE
ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL



CONTACT PRESSE : Aurore AMÉAUME 06 31 30 57 16 – occitanie@u2p-france.fr

À propos de l'U2P – L'Union des entreprises de proximité d'Occitanie représente près de 357 000 PME-TPE dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité, et des professions libérales et réunit 4 organisations adhérentes qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CNAMS (fabrication et services), la CGAD (alimentation et hôtellerie et restauration) et l'UNAPL (professions libérales).